

Rouen : L'usine Lubrizol autorisée à augmenter son activité

jeudi 16 juillet 2020, par [Thémis](#)

L'arrêté-cadre autorise l'usine chimique à tourner à 70/80% de ses capacités contre 30% auparavant.

20 Minutes avec AFP. Publié le 15/07/20.

La décision ne rassure pas le maire de Rouen. L'usine chimique Lubrizol de Rouen, touchée par un incendie spectaculaire le 26 septembre dernier, a été autorisée à augmenter sensiblement son activité, selon un arrêté préfectoral publié mercredi.

« Les dispositions prises par l'exploitant en termes de réduction des quantités de produits conditionnés stockés et des barrières de sécurité en termes de prévention et d'extinction incendie permettent de limiter la probabilité et les conséquences d'un incendie », écrit la préfecture de Seine-Maritime dans cet arrêté-cadre de 77 pages publié sur son site Internet.

Passer de 30 % à 80 % de ses capacités

Le 7 juillet, le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) avait rendu un avis positif à cette augmentation d'activité. La préfecture avait alors souligné dans un communiqué que cette décision impliquait « une réduction drastique des capacités de stockage de produits liquide en fûts et une observance stricte des prescriptions en matière de sécurité incendie, sûreté du site... déjà édictées dans le premier arrêté du 13 décembre 2019 de reprise d'activité partielle ».

L'arrêté-cadre autorise l'usine chimique à tourner à 70/80 % de ses capacités contre 30 % auparavant, avait expliqué le préfet de Normandie Pierre-André Durand vendredi.

Le maire opposé à cette augmentation de l'activité

Le maire PS de Rouen Nicolas Mayer-Rossignol s'était opposé vendredi à cette augmentation de l'activité de l'usine Lubrizol. « A ce jour, aucun système d'alerte automatique (SMS, courriels...) n'a été instauré » en cas d'accident et « à notre connaissance (...) les moyens publics nécessaires en cas de catastrophe n'ont pas été significativement augmentés », argumentait-il.

Le 26 septembre près de 10.000 tonnes de produits chimiques avaient brûlé sur le site de Lubrizol et sur celui de son voisin Normandie Logistique. Un nuage de fumée noire de 22 km de long s'était formé. L'incendie n'avait pas fait de blessé mais les conséquences à long terme sur la santé restent incertaines.